



HAL
open science

Quelles inégalités d'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine géographique ?

Arnaud Dupray, Mélanie Vignale

► **To cite this version:**

Arnaud Dupray, Mélanie Vignale. Quelles inégalités d'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine géographique ?. *Éducation & formations*, 2022, Admission Post-Bac : le portail APB reflète des problématiques d'affectation dans l'enseignement supérieur, 103, pp. 27-43. 10.48464/ef-103-02 . halshs-03674121

HAL Id: halshs-03674121

<https://shs.hal.science/halshs-03674121v1>

Submitted on 20 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Quelles inégalités d'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine géographique ?

Arnaud Dupray
Céreq et Aix-Marseille univ, CNRS, Lest, France,
<http://orcid.org/0000-0001-7820-8838>
Auteur de correspondance: arnaud.dupray@cereq.fr

Mélanie Vignale
Céreq, Marseille, France

Il s'agit dans cet article d'évaluer (1) si les souhaits d'orientation dans le supérieur des bacheliers, au travers de l'usage de la plateforme Admission Post-Bac, diffèrent selon leur territoire d'origine et (2) si la réponse de l'institution neutralise en partie ces inégalités de souhaits. Le territoire est approché par la catégorie d'aire urbaine de résidence d'origine des bacheliers 2016. Malgré une tendance générale à privilégier la proximité, la nécessité de migrer se vérifie par des distances moyennes plus grandes pour les bacheliers des plus petites communes. Par ailleurs, les vœux de ces derniers sont à la fois moins diversifiés et moins ambitieux et liés aux caractéristiques sociales et économiques des familles. La pénalité liée au fait de vivre dans un territoire périphérique est particulièrement aiguë pour les jeunes d'origine sociale modeste. En revanche, les propositions faites par l'institution scolaire tendraient à neutraliser en partie ces mécanismes en majorant pour ces derniers les réponses favorables au premier vœu émis.

RAPPEL Les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes et pas les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori la DEPP.

INTRODUCTION

Dans le prolongement du rapport CNESCO (2016) qui pointait le déficit d'équité des conditions de réussite des élèves dans l'enseignement éducatif français, nous examinons ici l'existence éventuelle de disparités de devenir dans l'enseignement supérieur selon la localisation territoriale des jeunes au moment du baccalauréat. La mobilité géographique des jeunes à l'entrée dans le supérieur et notamment hors de l'académie d'origine, a été documentée dans des travaux récents (Bluntz, 2018; Fabre et Pawlowski, 2019), mettant en avant l'influence des ressources sociales et économiques des familles et celle de l'implantation des sites d'enseignement supérieur.

Mais ici, il s'agit, à travers l'analyse des vœux des élèves et des propositions adressées par l'institution scolaire, de s'intéresser non seulement à leurs aspirations telles qu'on peut les appréhender au travers de la nature des vœux formulés sur la plateforme Admission Post-Bac (APB), mais aussi aux propositions et finalement à la validation de l'une d'elles par les élèves. Il s'agira d'élucider s'il existe des variations d'une catégorie de commune de résidence à l'autre d'abord d'un point de vue global, indépendamment des caractéristiques des élèves, puis en tenant compte de leur réussite au bac (Nakhili, 2005), de leur sexe et de la situation socio-économique de leur famille (Mirouse, 2016).

L'importance de la mobilité géographique à l'entrée dans le supérieur atteste que le territoire n'est pas uniforme au regard des établissements d'enseignement supérieur qui le composent. Ces derniers se retrouvent massivement implantés dans les grandes agglomérations: trente villes concentrent les trois quarts des étudiants de métropole (Brutel, 2010). Ainsi, la distance aux «gisements» de formations supérieures est susceptible d'intervenir dans le processus de décision à la fois de poursuite d'études et d'élaboration des vœux d'orientation dans le supérieur. C'est donc bien les conditions du lien entre la localisation de l'élève et ses ambitions scolaires qui sont interrogées ici. Pour ce faire, on avance l'hypothèse qu'à conditions égales par ailleurs, les rapports à la mobilité des jeunes et des familles au seuil de l'enseignement supérieur diffèrent selon leur localisation, conçue en termes d'éloignement par rapport à une offre de formation qui peut être à la fois plus ou moins étendue et plus ou moins sélective.

Cette distance pourrait alors se répercuter sur la nature des vœux émis avec, dans certaines situations, une préférence pour les établissements les plus proches ou une diversification plus grande du type de vœu pour s'accorder au coût de la distance. Les données 2016 issues de la plateforme APB, demeurée opérationnelle de 2009 à 2017, vont nous permettre de creuser ces questions. Jusqu'à présent, cette variété territoriale a surtout été analysée à l'aune de la région (Baron et Perret, 2006; Perret, 2007; Vignale, 2016) mais nous voudrions descendre ici sur un découpage en lien avec la densité des populations.

En première approche, nous utilisons le zonage en aires urbaines (Brutel et Levy, 2011) redéfini en six grandes catégories¹, pour décrire la diversité des situations géographiques.

L'article se divise en trois sections. Dans la première, nous nous penchons sur la distance des souhaits d'orientation – c'est-à-dire des établissements correspondant à ces souhaits –

1. Cette partition distingue l'aire parisienne, regroupe ensuite dans une catégorie les 16 plus grandes aires urbaines (GAU) de province, distinctes d'une 3^e catégorie qui englobe les autres grandes aires urbaines (de taille secondaire), puis on isole les communes multipolaires, les petits et moyen pôles et leurs couronnes dans une cinquième catégorie, séparée de la dernière composée des communes isolées.

et examinons comment cette distance varie selon les caractéristiques des jeunes, notamment selon leur lieu de résidence au moment du Bac. La deuxième section sera l'occasion d'approcher la nature des vœux et de montrer qu'en termes de sélectivité et de notoriété, les jeunes de la « périphérie » s'avèrent moins prompts à formuler de tels vœux. La troisième section se demandera à travers l'examen du jeu des propositions et affectations si les inégalités territoriales constatées dans la nature des souhaits émis est amplifiée par la réponse de l'institution scolaire ou au contraire plus ou moins neutralisée. Enfin, la conclusion synthétisera les principaux enseignements de l'étude.

UNE INJONCTION À LA MOBILITÉ POUR LES BACHELIERS DES TERRITOIRES À L'ÉCART DES GRANDES AIRES URBAINES (GAU)

Une préférence pour la proximité

Si les vœux d'orientation sont élaborés en fonction des résultats scolaires des élèves, des ressources socio-économiques des familles, nous formulons l'hypothèse qu'ils dépendent aussi de la localisation des bacheliers et de leur degré de proximité géographique avec des établissements d'enseignement supérieur.

Faute de ressources éducatives à proximité, les familles les plus éloignées des grands centres urbains font face au dilemme suivant : soit formuler des vœux à longue distance – qu'il s'agisse du premier vœu ou de l'ensemble des vœux, pour trouver l'orientation qui s'accorde à leur souhait ; soit restreindre leurs ambitions et réviser leurs objectifs pour qu'ils concordent avec une offre de proximité moins coûteuse. On peut montrer dans un premier temps que pour la plupart des jeunes, il existe une préférence pour une orientation qui limite l'éloignement du domicile (celui de résidence au bac) ↘ **Figure 1**.

Sur la base de l'ensemble des vœux émis dans APB, 28 % correspondent à un souhait d'orientation dans un établissement situé à moins de 50 km du domicile. Cette proportion varie fortement entre catégories d'aire urbaine : 48 % dans l'aire parisienne mais seulement 6,4 % des vœux pour les habitants de communes isolées. Par ailleurs, la distance dépend de la nature de l'orientation choisie. Si 27 % des néo-bacheliers formulent un vœu 1 en dehors de leur académie, c'est le cas de 12 % des vœux en STAPS mais 38 % des vœux en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et 54 % en école d'ingénieurs.

Se former loin de chez soi : quels facteurs de mobilités ?

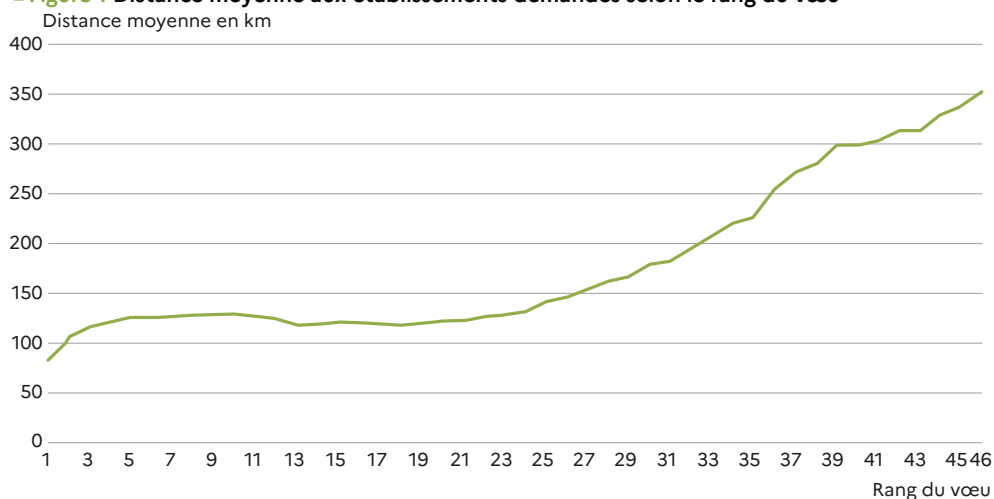
La distance aux établissements demandés varie selon le rang du vœu mais aussi selon le profil des jeunes. En se focalisant sur le premier vœu, il ressort que la distance à l'établissement demandé sera d'autant plus élevée que la filière de bac correspond à la série générale, que la mention obtenue au bac est élevée et que le candidat n'a jamais redoublé, facteurs qui vont de pair avec l'élargissement de l'univers des possibles pour les jeunes qui présentent les meilleurs résultats scolaires ↘ **Figure 2**. L'effet de l'origine sociale est approché à l'aide d'une variable de « position sociale » du premier référent légal. Plus la position sociale du référent légal est élevée, plus les formations demandées sont éloignées. Être issu d'un milieu social favorisé facilite ainsi la mobilité d'étude. En effet, d'une part, le jeune a plus de chances d'être aidé dans son orientation (niveau d'information, familiarité avec le système d'enseignement supérieur), d'autre part, le capital économique et social

parental peut être mobilisé non seulement pour trouver la formation désirée, mais aussi pour subvenir aux coûts de l'installation dans une commune distante. Les formations sélectives (écoles d'ingénieurs, classes préparatoires) moins disséminées sur le territoire que les classes de sections de technicien supérieur (STS) par exemple, sont ainsi les orientations qui s'accompagnent des plus longues distances à couvrir ▶ **Figure 3.**

Outre ces effets du parcours scolaire, de milieu social d'origine et de sélectivité de la filière dans le supérieur, la distance entre adresse au bac et établissement demandé en premier vœu apparaît aussi fortement liée au type d'espace de résidence des candidats. Elle croît avec l'éloignement vis-à-vis des grandes aires urbaines : elle varie de 42 km pour l'aire urbaine parisienne à 134 km pour les bacheliers des communes isolées. Cette relation entre distance aux établissements et lieu de résidence au moment du bac trouve son origine dans la géographie de l'offre d'enseignement supérieur : les grandes aires urbaines en concentrent l'écrasante majorité (90 %) et l'aire urbaine parisienne rassemble 16 % de l'offre de formation supérieure² à elle seule. La couverture territoriale la plus large concerne les BTS, à la fois les plus nombreux et les plus disséminés sur le territoire, avec à l'opposé les CPGE et les écoles d'ingénieurs, concentrées dans les grandes agglomérations. C'est pourquoi la distance moyenne aux établissements demandés en premier vœu est minimale pour les bacheliers demandant un BTS (65 km) et maximale pour ceux visant une école d'ingénieurs (176 km).

Du fait de la cartographie de l'offre, on peut supposer que c'est par contrainte que les bacheliers les plus éloignés des grands pôles (c'est-à-dire résidents des petites et moyennes aires et de leurs couronnes et des communes isolées) demandent des formations distantes. Il est même possible que certains d'entre eux s'autocensurent du fait de cet éloignement, et renoncent à émettre des vœux trop éloignés en raison des coûts entraînés par de telles mobilités (financier, social, psychologique, etc.) ou tout simplement par manque d'information au sujet de ces possibilités (Berlioux et Maillard, 2019).

▶ **Figure 1** Distance moyenne aux établissements demandés selon le rang du vœu



Éducation & formations n° 103 © DEPP

Champ : Ensemble des candidats (550 000), ensemble des vœux.

Source : APB'stat 2016, MESRI-SIES.

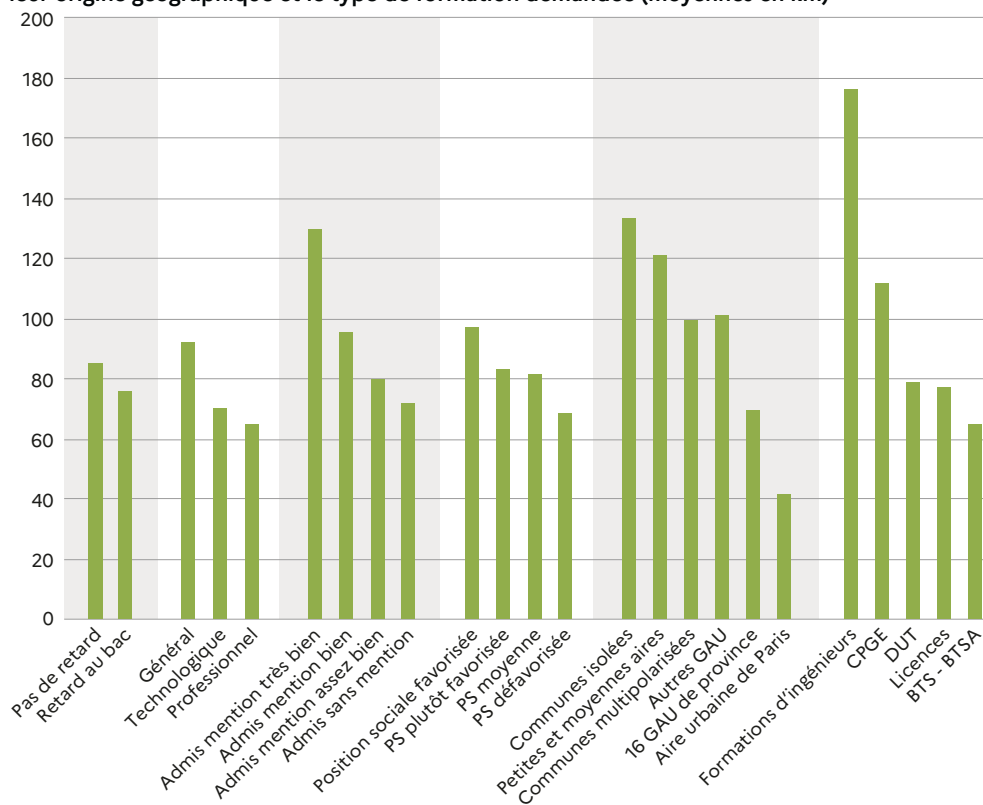
2. Parmi les 8800 formations proposées dans APB 2016 en France métropolitaine.

Le cas des vœux éloignés du lieu de résidence au baccalauréat

Pour apprécier cet éloignement, on peut qualifier de vœux distants, ceux qui correspondent à des établissements éloignés de plus de 80 km de la commune de résidence au baccalauréat, soit une distance qu'il est rare de couvrir par des navettes quotidiennes domicile-études et donc qui impliquent dans la plupart des cas un changement de lieu de résidence. Par ailleurs, parmi ces vœux à longue distance, on définira des mobilités contraintes lorsque le souhait d'orientation en premier vœu n'existait pas dans un périmètre de moins de 80 km autour du domicile ↘ **Tableau 1.**

Il apparaît ainsi que la proportion de premier vœu à longue distance est bien inversement corrélée avec la densité de la zone de résidence. De 8 % à Paris, on passe à environ 40 % dans les GAU de moindre importance (par rapport aux 17 majeures) et les communes multipolarisées et à près de 60 % dans les communes isolées. De plus, parmi ces vœux éloignés, la part des vœux distants contraints faute d'une offre correspondante à proximité est multipliée par un facteur proche de 7 si on compare l'aire parisienne à la situation des communes isolées. Les écarts sont encore plus sensibles entre communes en considérant l'ensemble des vœux : 36 % des élèves forment l'ensemble de leurs vœux à longue distance dans une commune isolée contre 1 % dans l'aire parisienne.

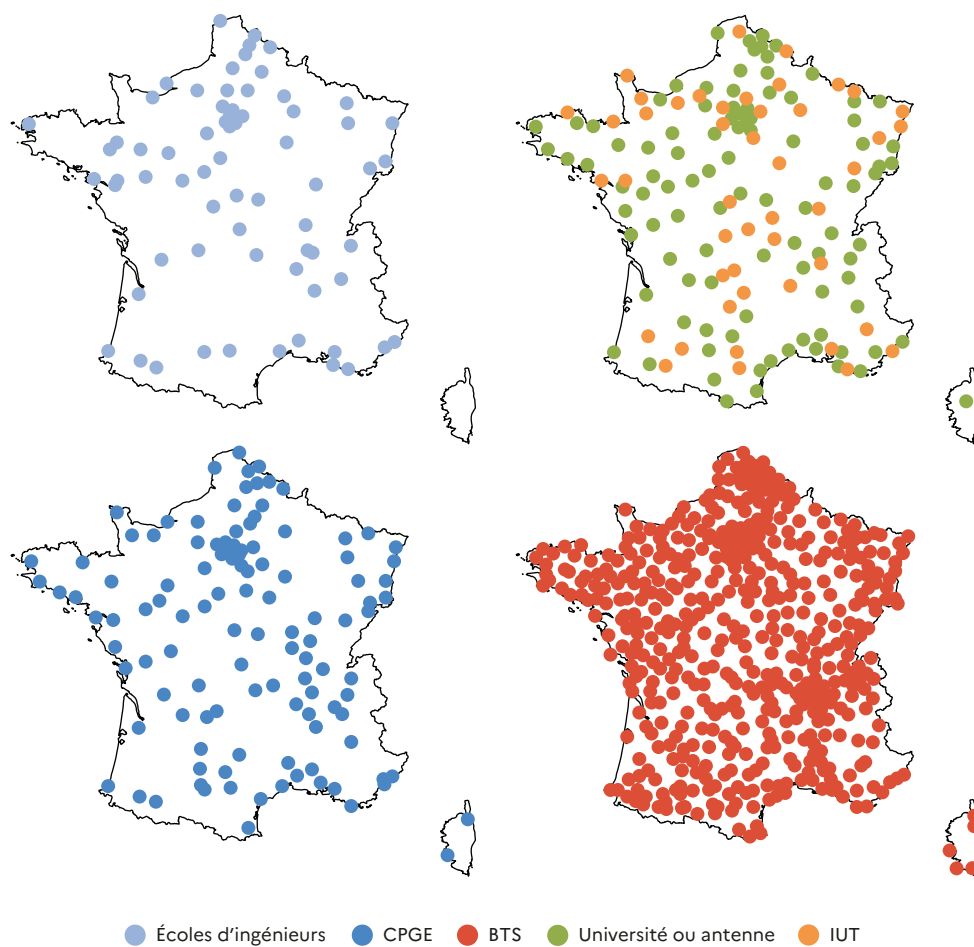
↘ **Figure 2** Distance au 1^{er} vœu émis selon les caractéristiques scolaires, sociales des bacheliers, leur origine géographique et le type de formation demandée (moyennes en km)



Champ : 1^{ers} vœux des 550 000 candidats (PS : Position sociale).
Source : APB'stat 2016, MESRI-SIES.

Si l'on se penche de plus près sur la localisation des établissements demandés par les jeunes ayant formulé des vœux distants, il apparaît que pour les bacheliers des zones les plus éloignées des principales aires urbaines, demander un établissement situé à plus de 80 km va plus souvent de pair avec une candidature dans l'établissement le plus proche proposant la formation souhaitée que pour ceux des principales aires urbaines : plus d'un tiers des vœux distants émis dans les communes isolées ou les petites et moyennes aires correspondent à l'établissement le plus proche, contre 6 à 12 % pour les 17 plus grandes aires urbaines.

▼ **Figure 3** Implantation des établissements de formation (localisation à la commune*)



* La présence d'un symbole indique qu'au moins un établissement de ce type de formation est présent dans la commune.
 Source : APB'stat 2016, MESRI-SIES.
 Education & formations n° 103 © DEPP

Les bacheliers de ces dernières, bien que moins souvent amenés à candidater loin de chez eux, parcourent en revanche de plus grandes distances que les autres jeunes lorsqu'ils doivent s'éloigner de leur commune de résidence au bac. Ils postulent en effet préférentiellement dans des établissements situés dans les principales aires urbaines, ces dernières fonctionnant en mode réseau³. Le calcul de l'écart de distance entre l'établissement choisi et l'établissement le plus proche offrant le même type de débouché formatif, pour les vœux formulés à plus de 80 km du lieu de résidence, vient conforter ce constat. Cet écart est en effet plus élevé dans l'aire urbaine parisienne (245 km) ou dans les communes qui font partie des 16 plus grandes métropoles de province (324 km) que dans les communes relevant d'un petit ou moyen pôle (147 km) ou les communes isolées (142 km). Les vœux d'orientation à longue distance couvrent donc un rayon plus large en ce qui concerne les bacheliers des principales métropoles, indiquant sans doute des souhaits d'orientation plus détachés de l'offre locale de la part de jeunes mieux dotés en capitaux économiques et sociaux et possiblement, une plus forte réticence à l'éloignement chez ceux appartenant aux communes les plus à l'écart des grands pôles urbains.

DES AMBITIONS MINORÉES LOIN DES GRANDES AIRES URBAINES : UNE AUTOCENSURE GÉOGRAPHIQUE LIÉE POUR PARTIE À LA DISTANCE À L'OFFRE DE FORMATION

Des vœux plus diversifiés dans les grandes aires urbaines

Au-delà de la question de la distance aux établissements demandés, nous nous intéressons à présent à la nature des formations souhaitées selon la localisation des jeunes bacheliers. Une formation se caractérise par la combinaison d'un type d'établissement et d'une filière (libellé indiquant une spécialité).

↳ **Tableau 1** Vœux 1 distants et éloignement contraint (en %)

	Part des jeunes dont le 1 ^{er} vœu est situé à plus de 80 km (> =)	... dont cas de vœux distants contraints	... dont établissement le plus proche	Part des jeunes dont tous les vœux sont situés à plus de 80 km
Aire urbaine de Paris	8	9	5,9	1
16 GAU de Province	16	21	11,7	2
Autres GAU	40	50	31,5	18
Communes multipolarisées des GAU	37	42	29,2	16
Petites et moyennes aires	50	55	35,3	27
Communes isolées	58	61	38,5	36
Ensemble	29	45	28,3	12

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Champ : Vœux 1 des candidats (550 000).

Source : APB'stat 2016, MESRI-SIES.

3. Voir Dupray A., Vignale M., 2018, Mobilités interdépartementales des étudiants du supérieur : des parcours façonnés par les ressources territoriales. In : *Les mobilités résidentielles en France*, Rapport 2018 du CGET, pp. 88-95.

Les principaux types de filières du supérieur demandées sur la plateforme APB se résument à la Licence, le BTS, le BTSA, le DUT, CPGE et école d'ingénieurs⁴. Au regard de l'orientation détaillée: 136 libellés de formations sont identifiés. Dans un premier temps, une approche quantitative de la variété des vœux émis par les candidats consiste à comptabiliser les différents types de formations et d'orientations détaillées (filières) demandées sur l'ensemble des vœux⁵.

Premier constat, les bacheliers de l'aire urbaine parisienne se détachent en termes de nombre et de variété des vœux émis: chaque bachelier de cette aire formule en moyenne 12,4 vœux sur la plateforme, et demande en moyenne 2 types de formations et 4,6 filières distinctes. Cela est également le cas, mais à un moindre degré, pour les bacheliers résidant dans l'une des seize plus grandes aires urbaines de province: ils demandent eux aussi davantage de types et de filières de formation que les bacheliers issus des autres types d'espace ► **Tableau 2**. Les jeunes métropolitains profitent d'une offre plus diversifiée à proximité, qui leur permet d'élargir la palette des formations demandées. En outre, ces résultats sont confirmés dans un modèle qui contrôle le sexe, le retard au bac, la mention, la spécialité, les positions sociales des référents et le lien de parenté au référent légal.

Une prédominance des premiers vœux en BTS pour les bacheliers éloignés des principales aires urbaines

Nous nous focalisons à présent sur les premiers vœux des candidats, afin d'examiner plus en détail leurs spécificités. Quel que soit le type d'espace de résidence, plus de 90 % des vœux se concentrent dans cinq types de formation. Leur classement par ordre décroissant de souhait est le suivant: les licences, les sections de BTS-BTSA, les DUT, les classes préparatoires et les formations d'ingénieurs en admission post-Bac ► **Tableau 3**. Cette hiérarchie vaut pour l'ensemble des types d'espaces de résidence, sauf dans les communes isolées où les premiers vœux en BTS dépassent ceux émis en Licence.

► **Tableau 2** Variété des vœux émis selon le lieu de résidence

	Nombre de vœux formulés	Nombre de types de formations demandées	Nombre de filières demandées
Aire urbaine de Paris	12,4	2,0	4,6
16 GAU de Province	6,5	1,9	3,1
Autres GAU	6,2	1,8	2,9
Communes multipolarisées des GAU	5,9	1,7	2,8
Petites et moyennes aires	5,9	1,7	2,7
Communes isolées	5,9	1,7	2,7

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Champ: Ensemble des vœux des 550 000 candidats.

Source: APB'stat 2016, MESRI-SIES.

4. D'autres types de formations figurent dans APB: années de mise à niveau, années préparatoires ou mentions complémentaires, formations paramédicales et sociales, écoles d'architecture, écoles de commerce, diplômes de comptabilité et de gestion (DCG), diplômes de technicien supérieur, cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles, diplôme des métiers d'arts (DMA), DEUST (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques) et DU, CPES (Classes préparatoires aux études supérieures), écoles supérieures d'art, autres formations: 12 types de formations qui représentent environ 6 % des premiers vœux.

5. Par exemple un BTS et un IUT comptent pour deux types de formation; un BTS Commerce Vente et un BTS Comptabilité Gestion comptent pour un seul type mais deux filières d'orientation différenciées.

En revanche, des écarts apparaissent dans la distribution des vœux d'un type d'espace à l'autre. Les candidats résidant dans les grandes aires urbaines (Paris ou les plus grandes de province) sont plus nombreux à demander des formations très sélectives telles que les CPGE ou les écoles d'ingénieurs: les CPGE représentent ainsi plus de 11 % des premiers vœux dans l'aire parisienne, contre moitié moins dans les communes isolées et 6,1 % dans les petites et moyennes aires. Inversement, ces deux derniers types d'espaces, globalement moins urbanisés que les autres, sont ceux qui génèrent la plus forte demande de BTS-BTSA – respectivement 37 et 35 % environ contre 26 % dans l'une des seize plus grandes aires urbaines de province et 25 % à Paris.

Moins de candidatures dans les formations « cotées » pour les jeunes éloignés des principales aires urbaines

Une autre manière d'évaluer le lien entre commune d'origine et sélectivité des vœux est de construire un indicateur de réputation ou de sélectivité de l'orientation exprimée en premier vœu: il s'agit de repérer les formations dans lesquelles le ratio offre/demande révèle une forme de tension. Si la filière de formation demandée dans un établissement donné accepte moins de 50 % des candidatures reçues (et si le nombre d'affectations total est supérieur à 50 individus⁶) alors l'établissement-filière souhaité est défini comme une orientation réputée ou cotée. 231 formations sont ainsi identifiées (dont 96 DUT, 46 BTS-BTSA, 27 Licences, 24 CPGE, 12 écoles d'architectures et 11 écoles d'ingénieurs).

Pour les vœux 1, 15,9 % des candidats de la plateforme ont demandé une formation cotée, mais cette appétence pour les formations réputées se distribue différemment selon l'espace de résidence, variant de 25 % pour les bacheliers de l'aire parisienne à 10 % pour ceux habitant dans une commune isolée. Ceci peut à la fois résulter d'une méconnaissance de ces formations, pour les jeunes résidant dans les zones les moins urbanisées (dans la mesure où les formations cotées sont le plus souvent situées dans les grandes aires urbaines), mais aussi d'un mécanisme d'autocensure de la part de ces élèves.

↳ **Tableau 3 Formations demandées en 1^{er} vœu selon le type d'espace de résidence (en %)**

	Licences	BTS-BTSA	DUT	CPGE	Formations d'ingénieurs	Filière cotée
Aire urbaine de Paris	39,2	25,3	13,6	11,2	4,6	25,4
16 GAU de province	39,7	26,4	13,9	9,2	4,2	18,0
Autres GAU	38,0	30,0	14,2	8,2	3,1	11,2
Communes multipolarisées des GAU	35,3	34,2	14,4	6,6	2,9	10,6
Petites et moyennes aires	35,8	34,6	14,2	6,1	2,6	10,8
Communes isolées	34,3	36,9	13,4	5,7	2,5	9,8
Ensemble	38,0	29,0	14,0	9,0	4,0	15,9

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Lecture: Les bacheliers de l'aire urbaine de Paris sont 39 % à demander une licence en vœu 1, 25 % à demander un BTS-BTSA, 14 % un DUT, 11 % une CPGE et 5 % une formation d'ingénieurs (la somme des pourcentages en ligne n'égal pas 100, seules les principales formations demandées sont présentées).

Champ: Vœux 1 des candidats (550000).

Source: APB'stat 2016, MESRI-SIES.

6. Ce seuil permet de ne pas capter des formations recrutant très peu d'élèves, pour lesquelles le ratio ne serait pas vraiment significatif.

Pour s'en convaincre, on a modélisé la probabilité de candidater dans un établissement coté en contrôlant le sexe, la série du bac, l'existence d'une mention, l'origine plus ou moins favorisée de chacun des référents légaux, le lien de parenté au référent 1 et le type d'espace de résidence. Les écarts observés en fonction de la catégorie du zonage en aires urbaines restent significativement différenciés avec une chance relative (*Odds Ratio* = 0,35) près de 3 fois inférieure pour les bacheliers résidant dans une commune isolée par rapport à ceux de l'aire parisienne d'émettre leur premier vœu dans une orientation « réputée » au sens de la définition adoptée ci-dessus.

Le poids relatif des contextes géographique, sociodémographique et scolaire

On peut penser que ces différences territoriales de comportement sont, en partie du moins, liées à la répartition de l'offre de formation supérieure: comme vu plus haut ↘ **Figure 3**, les BTS sont les formations les mieux disséminées sur le territoire, leur conférant une accessibilité relativement meilleure que les autres types de formation. Mais elles résultent aussi du profil des jeunes bacheliers qui diffère d'un type de commune à l'autre. Les bacheliers dont au moins un des parents occupe un emploi de cadre sont plus nombreux dans les grandes aires urbaines ↘ **Tableau 4**. Dans l'aire parisienne, c'est le cas de 43 % des bacheliers, près de 40 % de ceux qui vivent dans une des grandes aires urbaines de province, contre moins du quart de ceux des communes les plus éloignées. Les séries du bac semblent refléter ces écarts de composition sociale. Les bacheliers des espaces les plus urbains sont un peu plus souvent titulaires d'un bac général et moins souvent d'un bac professionnel. Les mentions au bac les plus élevées sont légèrement plus fréquentes dans les grandes aires urbaines. Plus inattendu, les redoublements avant le bac sont plus répandus dans les grands pôles: cela pourrait être le signe d'une persévérance accrue dans la voie générale dans l'aire parisienne et les grandes aires, non sans lien avec la proximité en nombre et en diversité des établissements d'enseignement supérieur, qui rend moins coûteuse qu'ailleurs une poursuite d'études. Cet indicateur de retard pourrait aussi refléter une hétérogénéité de l'évaluation des élèves avec une indulgence plus systématique dans les notations au sein des lycées des petites villes.

↘ **Tableau 4** Caractéristiques sociales et scolaires des candidats selon le type d'espace (en %)

	Père et mère cadres	Père ou mère cadre	Retard au bac	Bac Général	Bac Pro	Mention très bien
Aire urbaine de Paris	17	43	24	64	16	9
16 GAU de Province	13	40	22	64	15	10
Autres GAU	8	31	21	60	18	9
Communes multipolarisées des GAU	6	27	18	57	19	8
Petites et moyennes aires	5	23	18	57	21	8
Communes isolées	4	20	17	55	22	7

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Champ: Ensemble des vœux des 550 000 candidats.
Source: APB'stat 2016, MESRI-SIES.

Toutefois, on peut supposer que les décisions des jeunes ne sont pas affectées de manière équivalente et homogène selon les ressources sociales et économiques dont ils disposent. Les premières sont porteuses d'une meilleure information sur la diversité des filières existantes, leur emplacement et aussi éventuellement les conditions d'études. Les secondes rendent possible des déplacements à longue distance pour suivre des études dans la filière d'élection et éventuellement le choix d'un établissement correspondant parmi les plus cotés qui se retrouve plus fréquemment dans les grandes agglomérations. Dans cette perspective, nous avons calculé les écarts relatifs de fréquences empiriques de formuler un vœu 1 dans une formation réputée (respectivement de faire un vœu en CPGE ou école d'ingénieurs) entre communes appartenant à une grande aire urbaine ou éloignées selon l'origine plus ou moins favorisée des parents **Tableau 5**.

Il apparaît alors clairement que quel que soit l'indicateur (formation cotée ou vœu sélectif), l'avantage relatif du bachelier résidant dans une des 17 plus grandes aires urbaines par rapport à celui issu d'une commune isolée, petite ou moyenne aire ou commune multipolarisée, est plus ample lorsque le jeune est d'origine défavorisée que lorsque le jeune est d'origine favorisée. Autrement dit, passer son bac dans une zone géographique éloignée des grands pôles urbains va d'autant plus constituer un obstacle pour candidater dans les établissements les plus cotés que l'on est issu d'un milieu social défavorisé. Par exemple, en ce qui concerne les vœux dans des formations cotées, les bacheliers d'origine défavorisée des plus grandes aires urbaines ont plus de deux fois plus de chances de formuler de tels vœux que ceux des zones périphériques, alors que l'avantage conféré par l'aire urbaine d'appartenance est seulement 63 % plus élevé lorsque le jeune est d'origine favorisée.

Tableau 5 Écarts de probabilités empiriques sur des types de vœux 1 selon l'origine géographique et l'origine sociale

Vœu 1 dans étab.-filière réputé*	Origine favorisée (a)	Origine défavorisée (b)
Aire urbaine de Paris ou 16 GAU de province	27,5 (A1)	16,7 (A2)
Commune multipolarisée des GAU / Petite et moyenne aire / Commune isolée	16,9 (B1)	7,9 (B2)
Écart relatif selon l'aire de la commune: $(A_1 - B_1) / B_1 * 100$	63,3	111,0
Vœu 1 en école d'ingénieurs ou CPGE**		
Aire urbaine de Paris ou 16 GAU de province	28,9 (C1)	5,4 (C2)
Commune multipolarisée des GAU / Petite et moyenne aire / Commune isolée	22,4 (D1)	3,8 (D2)
Écart relatif selon l'aire de la commune: $(C_1 - D_1) / D_1 * 100$	28,9	41,8

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Lecture: Les jeunes bacheliers de l'aire urbaine parisienne ou de l'une des 16 principales aires urbaines de province sont 27,5 % à candidater en vœu 1 dans une filière cotée lorsqu'ils sont d'origine favorisée, et 16,7 % à le faire s'ils sont d'origine sociale défavorisée: (a) Origine favorisée: père très favorisé et mère très favorisée ou plutôt favorisée⁷; (b) Origine défavorisée: père défavorisé et mère défavorisée ou moyennement favorisée⁸.

Champ: * Candidats ayant effectué un vœu 1 dans une formation cotée (88 000 individus); ** Candidats ayant effectué un vœu 1 dans une CPGE ou une école d'ingénieurs (68 000 individus).

Source: APB/stat 2016, MESRI-SIES.

7. L'origine très favorisée renvoie, en prenant le cas des pères ou référents légaux 1, pour 90 % à un ascendant occupant un poste de cadre et pour une partie plus minoritaire à un emploi de chef d'entreprise ou de professions intermédiaires. Une origine plutôt favorisée renvoie pour 94 % à une profession intermédiaire.

8. Une origine défavorable, toujours dans le cas des pères, correspond à un emploi d'ouvrier pour 70 % et pour près d'un quart à une situation d'inactivité. L'origine sociale est dite moyennement favorisée dans le cas où l'ascendant est employé (70 %) ou occupe un statut d'artisan ou de commerçant (23 %).

Il est aussi intéressant d'observer que la probabilité empirique de formuler un vœu dans une formation cotée est quasiment équivalente pour des jeunes d'origine favorisée situés dans une commune éloignée des principaux pôles urbains et pour ceux d'origine défavorisée résidant à Paris ou dans une des 16 plus grandes communes de Province et leur couronne (environ 17 %), ce qui laisse à penser qu'en la matière, le rôle de l'origine géographique équivaldrait à celui de l'origine sociale. Il n'en va pas de même pour le fait de souhaiter une orientation en CPGE ou en école d'ingénieurs où l'origine sociale est largement surdéterminante par rapport à la densité de la commune d'origine: les jeunes de milieux favorisés et résidant dans des zones périphériques ont 4 fois plus de chances de formuler un tel vœu que les jeunes de milieux défavorisés résidant dans l'une des 17 plus grandes aires.

LES RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'AFFECTATION D'APB: RÉDUCTION OU AMPLIFICATION DES INÉGALITÉS?

Une fois passée la phase des vœux où des différences s'expriment à la fois dans la nature, l'éloignement, la diversité et la sélectivité des orientations, il s'agit d'examiner si ces inégalités territoriales sont redoublées dans la réponse de l'institution scolaire, c'est-à-dire la phase de proposition et d'affectation des élèves ou si l'affectation s'opère de façon neutre ou bien encore corrige en fonction du territoire la sous-représentation de certaines orientations.

Des taux d'affectations homogènes selon les territoires, mais un léger désavantage pour les bacheliers de l'aire urbaine parisienne

73,5 % des jeunes ayant formulé au moins un vœu sur APB sont affectés en procédure normale ou complémentaire sur l'un de leurs vœux (69 % dès la première phase). Ce taux d'affectation est très homogène en fonction de la catégorie d'aire urbaine de la commune d'origine ↘ **Tableau 6**. Seule l'aire parisienne se distingue par un taux d'affectation des élèves de moins de 71 %. La grande majorité des affectations (80 %) concerne le premier vœu ou le deuxième vœu de l'élève. Cependant, en moyenne, le rang du vœu d'affectation est plus élevé dans l'aire parisienne qu'ailleurs, où il est inférieur à 2.

↘ **Tableau 6** Affectations en procédure normale ou complémentaire

ZAU regroupé de la commune de résidence au bac	Oui définitif (%)	Rang moyen du vœu (a)
Aire urbaine de Paris	70,6	2,7
16 GAU de Province	74,8	2,0
Autres GAU	74,7	1,8
Communes multipolarisées des GAU	73,4	1,8
Petites et moyennes aires	73,2	1,8
Communes isolées	72,8	1,7
Ensemble	73,5	2,0

Éducation & formations n° 103 © DEPP

(a) Pour les affectations en procédure normale seulement (380 000 individus).

Champ: Ensemble des candidats affectés en procédure normale ou complémentaire (405 000 individus).

Source: APB'stat 2016, MESRI-SIES.

Les bacheliers éloignés des principales aires urbaines obtiennent plus souvent leur vœu 1

Si l'on s'intéresse aux chances pour les bacheliers d'accéder à la formation qu'ils ont classée en vœu 1, on observe là aussi que la distance aux grands pôles urbains n'est pas pénalisante, bien au contraire. L'estimation d'un modèle sur le fait d'obtenir une affectation sur son vœu 1 révèle que cette probabilité est inférieure pour les vœux hors académie et décroît avec la distance à l'établissement demandé. Elle est toujours plus favorable aux résidents des communes éloignées des grands centres urbains comparativement aux bacheliers qui vivent dans l'aire urbaine parisienne, à sexe, origine sociale, série du bac, mention au bac, et type d'établissement d'enseignement supérieur équivalent et compte tenu du fait de formuler ou non un vœu hors académie ↘ **Tableau 7**. Ainsi, alors qu'en moyenne cette probabilité est de 46 %, elle est de 36,8 % dans l'aire parisienne et de près de 50 % dans les petits et moyen pôles. Les bacheliers des communes isolées se retrouvent les plus avantagés.

On pourrait interpréter ce résultat comme la conséquence de la rationalité prudente des souhaits d'orientation parmi les bacheliers éloignés des grands pôles urbains. Si, par exemple, ils sont plus nombreux à privilégier une orientation en BTS par rapport à leurs homologues des grandes villes, compte tenu de la répartition sur le territoire des sections de technicien supérieur (voir supra.), il n'est pas étonnant qu'ils obtiennent un avantage en matière d'affectation, surtout que les STS de « province » dans des pôles petits ou moyens seront peu demandés par les résidents des grandes aires urbaines.

Cependant, lorsqu'on estime le même modèle par type d'établissement demandé dans le vœu 1, successivement en IUT, en STS, en Licence, en CPGE et en écoles d'ingénieurs à accès post-Bac, lesquelles orientations représentent les plus gros volumes, cet avantage relatif des résidents des petits et moyen pôles ou d'une commune isolée ou encore d'une ville multipolarisée, se vérifie toujours avec des ratios (O.R) de 1,4 à 2,5 selon les types de formation, par rapport aux bacheliers de l'aire parisienne. Il n'y a que pour l'accès direct en école d'ingénieurs que ces derniers conservent un avantage.

↘ **Tableau 7 Odds-ratios (§) dérivés d'un modèle logistique de la probabilité d'être affecté sur son vœu 1**

ZAU regroupé de la commune de résidence au bac	Odds-Ratio (%)	I.C à 95 %	
GAU Province vs 1 . Paris	1,24 (§)	1,22	1,27
Grandes AU vs 1 . Paris	1,62	1,59	1,65
Communes multipolarisées des GAU vs 1 . Paris	1,64	1,59	1,69
Petites et moyennes aires vs 1 . Paris	1,70	1,66	1,74
Communes isolées vs 1 . Paris	1,82	1,75	1,88

Éducation & formations n° 103 © DEPP

(§) ou rapports de chances relatifs. Un jeune d'une des 16 GAU de province a 1,24 fois plus de chances qu'un bachelier de l'aire parisienne d'être affecté sur son vœu 1 plutôt que sur un vœu d'ordre supérieur.

Note : Résultats d'une estimation où sont contrôlés le sexe, la série du bac, la mention, l'origine sociale et le type de formation demandée ainsi que l'attribut : vœu hors académie⁹.

Champ : Affectations en procédure normale (380000 individus).

Source : APB'stat 2016, MESRI-SIES.

⁹ Une autre estimation intégrant la distance entre la résidence au bac et l'établissement d'affectation, sur un effectif plus réduit, ne change pas la teneur de ces résultats et amplifie même la valeur des rapports de chances pour les communes les plus à l'écart des grands centres urbains.

Le taux de réponse favorable varie selon le type de formation (voire la filière). Mais quel que soit le type de formation, le taux d'obtention du vœu 1 n'est jamais défavorable aux zones les plus éloignées des principales aires, il est même meilleur pour celles-ci en ce qui concerne les licences, DUT, CPGE, BTS. Le zoom sur les licences en tensions (Droit, STAPS, Psychologie et PACES) montre que les taux d'acceptation des vœux 1 pour ces dernières ne sont pas sensibles à l'espace d'origine – sauf dans le cas de l'aire parisienne, ceci résultant du découpage de cette aire en trois académies et de l'existence de nombreux vœux hors académie de résidence donc non prioritaires. Hormis le cas particulier de l'aire parisienne, la proportion d'affectations hors académie est inversement corrélée à la proximité de la commune de résidence au bac à un grand pôle urbain, reflétant la nécessité des bacheliers éloignés de présenter des vœux à longue distance dans certaines filières faute d'établissement à proximité (cf. supra). Ainsi, par exemple, parmi les vœux 1 en psychologie recevant une réponse favorable, 30,5 % concernent une affectation hors académie pour les bacheliers des communes isolées contre 11,3 % des résidents dans une des 16 plus grandes aires urbaines de province.

Quand on compare le type de formation demandé en vœu 1 et l'orientation d'affectation (qui peut ne pas correspondre au vœu 1) ↘ **Tableau 8**, il ressort que le report sur les licences est plus fort dans les 17 plus grandes aires urbaines et qu'il y a plus de refus en DUT dans l'aire parisienne qu'en province. Les bacheliers de l'aire parisienne semblent de leur côté légèrement avantagés pour les vœux en CPGE et en école d'ingénieurs, les écarts positifs indiquant que ces bacheliers reçoivent davantage de réponses favorables sur des vœux de rang éloigné que ceux des autres catégories d'aire urbaine. C'est ainsi clairement le cas pour les CPGE et les vœux de rang 4 et au-delà en région parisienne.

Pour les vœux hors académie, dont on sait qu'ils concernent des pourcentages plus importants de jeunes résidant dans les communes à l'écart des grands pôles urbains, et même dans les filières en tension comme le droit, la psychologie ou les STAPS, la part des affectations en vœux de rangs 1 et 2 est significativement plus favorable dans les villes isolées et petits et moyens pôles que pour les bacheliers appartenant à une des 17 plus grandes aires urbaines.

↘ **Tableau 8** Écart entre la part des jeunes ayant obtenu l'affectation et la part relative de cette orientation parmi les vœux 1

En points de %	BTS-BTSA	CPGE	DUT	Formations d'ingénieurs	Licences
Paris	-7,0	1,6	-4,8 (a)	0,4	12,8
GAU Province	-7,0	0,6	-2,3	-0,8	12,2
Grandes AU	-6,9	1,1	-1,6	-0,4	10,4
Communes multipolarisées	-7,8	1,0	-1,2	-0,4	10,8
Petites et moyennes aires	-6,7	1,0	-1,3	-0,3	10,1
Communes isolées	-6,4	0,8	-1,0	-0,4	9,7

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Lecture : (a) 13,6 % des bacheliers de l'AU de Paris ont demandé un DUT en vœu 1, seuls 8,8 % des jeunes affectés ont obtenu un DUT, soit un différentiel de -4,8 pts.

Note : L'affectation correspond seulement au type « d'établissement ou classe » souhaité indépendamment de la filière, c'est-à-dire toutes filières ou spécialités de formation confondues au sein de ce type « d'établissement ou classe ».

Champ : 1^{ers} vœux des 550 000 candidats.

Source : APB'stat 2016, MESRI-SIES.

Prioriser sur la proximité de la formation : une stratégie pénalisante pour les jeunes éloignés des grandes aires urbaines

Le cas où les élèves les plus éloignés des grands pôles urbains sont vraiment pénalisés, c'est lorsque tous leurs vœux sont situés à moins de 50 km de leur lieu de résidence au bac, autrement dit lorsqu'ils ont fait de la proximité de la formation supérieure un critère systématique de choix. Ce type de stratégie est relativement rare pour ces jeunes : elle concerne environ 6 % des bacheliers des communes isolées et 9 % des jeunes issus des petites et moyennes aires, contre 37 % des bacheliers des principales aires urbaines de province ➤ **Tableau 9**. Dans leur cas, la part des affectations en procédure normale ou complémentaire est alors significativement plus faible que pour les bacheliers des plus grandes aires urbaines. Par exemple, elle est de 58 % pour les résidents dans une ville isolée contre 69 % des habitants d'une des 16 plus grandes aires urbaines de province. Corrélativement, l'écart de taux d'affectation entre les bacheliers n'ayant formulé que des vœux à proximité du lieu de résidence et les autres (dont un au moins des vœux peut être à courte distance mais pas forcément l'ensemble) est plus sensible dans les villes périphériques que dans les grandes aires. À titre d'illustration, leur désavantage est de 9,5 points dans l'aire parisienne contre 16 points pour les bacheliers résidant dans une ville isolée. Ce résultat se comprend comme la conséquence directe de la rareté des infrastructures d'enseignement supérieur dans les espaces peu denses en population et en emplois : faire le choix de la proximité rime souvent avec une restriction du champ des possibles, et ce d'autant plus que l'on se trouve loin des grands pôles urbains. Les jeunes originaires des communes isolées ou des petites et moyennes aires qui ont fait le choix de la proximité n'ont ainsi formulé que 2,3 vœux en moyenne (contre plus de 6 pour les autres bacheliers de ces mêmes espaces).

➤ **Tableau 9** La stratégie de la proximité selon les territoires

	Taux d'affectation (en %)	Écart de taux d'affectation par rapport aux autres bacheliers (en points)	Nombre de vœux émis en moyenne	Part des jeunes ayant fait le choix de la proximité
Paris	66	8	9,4	47,9
GAU Province	69	10	3,6	36,9
Grandes AU	67	9	2,8	18,6
Communes multipolarisées	63	12	2,7	15,1
Petites et moyennes aires	61	14	2,3	8,9
Communes isolées	58	16	2,3	6,4
Ensemble	67	9	5,5	27,9

Éducation & formations n° 103 © DEPP

Lecture : Les bacheliers des communes isolées sont 6,4 % à avoir formulé tous leurs vœux à proximité du lieu de résidence au bac (dans un rayon de 50 km). Parmi ces jeunes, qui ont effectué 2,3 vœux en moyenne, seuls 58 % ont été affectés à une formation en procédure normale ou complémentaire, soit 16 points de moins que les bacheliers de ces mêmes communes qui avaient effectué au moins un vœu à plus de 50 km du domicile.

Champ : Candidats ayant effectué tous leurs vœux dans un rayon de 50 km (153 000 individus).

Source : APB'stat 2016, MESRI-SIES.

CONCLUSION

Au seuil de l'enseignement supérieur, les inégalités territoriales dans les orientations ressortent essentiellement de caractéristiques sociales et économiques des familles, moins favorisées en moyenne pour celles qui résident à l'écart des grandes aires urbaines.

Compte tenu de la plus grande rareté des infrastructures d'enseignement supérieur dans les territoires peu denses à l'exception de sections de BTS et BTSA, les jeunes bacheliers de ces territoires sont contraints de formuler des vœux à plus longue distance que les autres.

Toutefois, à conditions identiques en termes de dotations initiales et de réussite au baccalauréat, il reste des différences notables dans la part des vœux en direction des filières les plus sélectives ou des établissements-filières les plus réputés. Avoir une origine sociale favorable contribue à desserrer les contraintes en permettant d'envisager une orientation plus sélective ou plus concurrentielle. Ainsi à origines sociales équivalentes, le handicap lié au fait de vivre dans un territoire « périphérique » est plus aigu pour les jeunes d'origine sociale modeste que pour ceux des classes privilégiées.

Des mécanismes d'autocensure et sans doute de déficit d'informations expliquent qu'à conditions identiques, les jeunes éloignés des grands pôles urbains formulent des objectifs d'orientation moins ambitieux que leurs homologues des grandes cités (Berlioux *et al.*, 2019).

Ajoutons qu'il y a tout lieu de penser qu'on sous-estime le phénomène puisqu'on ne mesure pas ici la part de ceux qui renoncent à formuler des vœux sur la plateforme Admission Post-Bac et à poursuivre leurs études compte tenu des difficultés qu'ils auraient à surmonter.

Sur la base de ceux passés par APB, il est rassurant de constater que l'institution scolaire dans ses propositions d'affectation n'entérine pas cette inégalité et au contraire tendrait plutôt à majorer les réponses favorables sur le vœu 1 pour les jeunes les plus à l'écart des grandes agglomérations – typiquement les résidents des villes isolées et des petits et moyens pôles – même lorsqu'il s'agit de vœux hors académie dans des filières en tension¹⁰.

Il y aurait sans doute lieu d'améliorer les opportunités pour les élèves les plus méritants des communes de la « France périphérique » (Guilluy, 2014) en ayant des démarches proactives en matière d'information, de parrainage et de bourses ou pour favoriser l'accès à des prêts étudiants adossés à des garanties de l'État ou des collectivités territoriales. C'est tout le mérite d'associations comme Parcours d'avenir (Berlioux et Maillard, 2019) de s'atteler à leur échelle à l'accompagnement de ces élèves dont les situations territoriales et sociales les privent d'accéder aux gisements de formations offrant les meilleures opportunités en nombre et variété.

10. Hors PACES où les bacheliers de l'aire parisienne sont significativement avantagés.

Bibliographie

- Baron M., Perret C., 2006, Bacheliers, étudiants et jeunes diplômés : quels systèmes migratoires régionaux ? *L'Espace Géographique* 35 : p. 44–62, <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-1-page-44.htm>
- Berlioux S., Maillard E., 2019, Les Invisibles de la République, Paris, Robert Laffont.
- Berlioux S., Fourquet J., Peltier J., 2019, Jeunes des villes, jeunes des champs : la lutte des classes n'est pas finie, In *Note de la Fondation Jean Jaurès*, 20 novembre.
- Bluntz C., 2018, Choix d'orientation en terminale et mobilité géographique, *Note d'information du SIES*, 18.01.
- Brutel C., 2010, Jeunes et territoires, L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité, *Insee Première*, n° 1275.
- Brutel C., Levy D., 2011, Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010, *Insee Première*, n° 1374.
- CNESCO, 2016, Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires, *Dossier de synthèse*.
- Fabre J., Pawlowski E., 2019, Aller étudier ailleurs après le Baccalauréat : entre effet de la géographie et de l'offre de formation, *Insee Première*, n° 1727.
- Guilluy C., 2014, *La France Périphérique*, Paris, Flammarion.
- Mirouse B., 2016, Académie de Toulouse : l'orientation post-bac largement influencée par la famille et le lycée, *Insee Analyses Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées* 22.
- Nakhili N., 2005, Impact du contexte scolaire dans l'élaboration des choix d'études supérieures des élèves de terminale, *Educ Form* 72 : p. 155–167.
- Perret C., 2007, Quitter sa région pour entrer à l'université : quels sont les facteurs explicatifs de la mobilité géographique des bacheliers ? *L'Orientation Scolaire et Professionnelle* 36(3) : 1–34. <https://doi.org/10.4000/osp.1441>.
- Vignale M., 2016, Mobilités interrégionales de jeunes diplômés du supérieur : qui forme pour qui ? *Céreq Bref*, n° 347

Citation de l'article : Arnaud Dupray, Mélanie Vignale, Quelles inégalités d'accès à l'enseignement supérieur selon l'origine géographique ? *Revue Éducation & formations*, n°103 (2022)